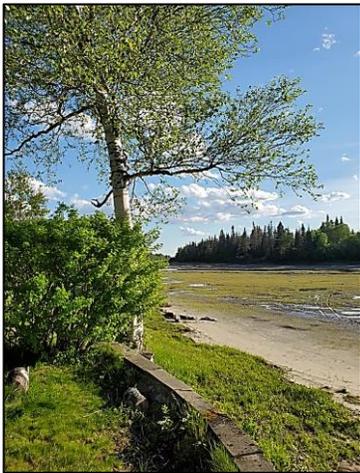
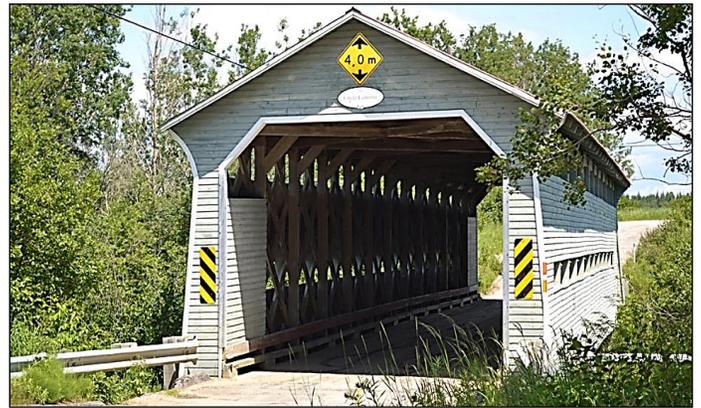




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition juillet 2021



Crédit photo : Claudine Coulombe



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Lise Audet



Crédit photo : Michel Bélanger



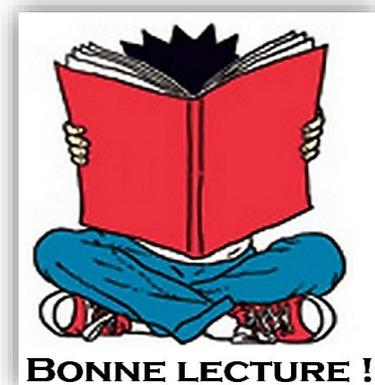
Crédit photo : Karine Fillion Aubut



Crédit photo : Rudy Landry

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	6
MISE À JOUR – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE	7
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	7
ÉLECTION 2021	8
PHOTOS RECHERCHÉES.....	9
MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T	9
SERVICE DES LOISIRS	10
SERVICE D’URBANISME	12
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	13
TRAVAUX PUBLICS.....	14
JEUX - DIVERTISSEMENT	17
CONSORTIUM DE RECHERCHE SUR LA POMME DE TERRE DU QUÉBEC	19
CONSEIL PRATIQUE ANTI-TIQUES POUR VOTRE ANIMAL	20
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	21
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	23
SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA NOYADE	25
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER 2021	27
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	30
TABLE DES MARÉES	31
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	32
HEURES D’OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	32
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	32



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Chère Outardéennes, Outardéens !

L'été s'installe à grand pas ! Et, les températures chaudes de juin ont vite fait de créer les conditions propices à l'éclosion de plusieurs feux de forêts. De plus, comme toute chose a un bon côté, les touristes et les résidents saisonniers sont déjà au rendez-vous, nous leur souhaitons la bienvenue !

Mentionnons que ce climat, favorable à l'assèchement des terrains, fait aussi en sorte que les citoyens consomment davantage d'eau, ce qui entraîne une consommation moyenne qui est pratiquement le double pour la même période de l'année dernière. **Merci de porter une attention particulière à l'importance de consommer raisonnablement cette eau si précieuse et de suivre l'horaire d'arrosage (voir à la page 15).**

RÉUNIONS ET DÉCISIONS

Le conseil municipal a siégé à huis clos, **le 25 mai dernier**, lors de la consultation publique concernant les projets de règlement #357-20 modifiant le plan d'urbanisme et #358-20 modifiant le règlement de zonage.

Nous avons également siégé en assemblée régulière le 14 juin 2021.

- Le bâtiment de la station de pompage, secteur de Pointe-aux-Outardes, est trop petit et désuet pour y abriter les équipements actuels. Un bâtiment neuf, une réorganisation de la disposition des équipements et des substances doivent être planifiés dans les prochaines années. Des plans et devis sont donc nécessaires pour se préparer à aller en soumission. Nous avons donc mandaté la firme FNX-INNOV pour les services professionnels en ingénierie pour un projet d'agrandissement de la station de pompage secteur de Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût négocié de 91 203,70 \$, plus les taxes.

- Afin de sensibiliser davantage les conducteurs à la courtoisie et aux limites de vitesse sur notre territoire, nous avons procédé à l'acquisition d'un second radar pédagogique auprès de Kalitec, au coût de 5 723 \$, plus les taxes. Prendre note que nous récupérons les données de trafic dans les deux sens. Celles-ci seront remises à la Sureté du Québec afin de mieux planifier leur intervention.
- Prendre note que vous retrouverez, au bas du présent mot, le rapport du maire qui démontre une saine administration dont les citoyens peuvent être fiers. J'en profite également pour féliciter la direction et le conseil pour les grandes décisions toujours prises à l'unanimité, après que leur pertinence ait été évaluée, et ce, avant d'investir un dollar de votre argent.

RECHARGE DE PLAGE

Nous avons eu quelques rencontres de suivi des travaux. Ceux-ci avancent rondement. Afin d'ajuster le transport versus le tamisage quelques ajustements ont été faits, au fur et à mesure.

Nous portons toujours une attention particulière afin de sensibiliser les transporteurs à la vitesse, et à ne pas utiliser les freins moteurs. Par ailleurs, la route de contournement est sollicitée anormalement, et ce, comme nous pouvions nous y attendre. Il est ardu d'y faire l'entretien pendant le transport, nous échangeons avec le ministère du Transport du Québec pour qu'elle soit priorisée.

PORTAIL D'ENTRÉE

Bonne nouvelle ! Le portail d'entrée est un élément très important pour se doter d'une visibilité lors du passage ou de l'arrivée dans notre magnifique municipalité.

Le but est d'y créer une aire pour y faciliter le co-voiturage, promouvoir nos artisans et entreprises locales, mais également pour divertir, détendre et annoncer nos attraits afin d'inciter les visiteurs à entrer chez nous.

Ce merveilleux projet est déployé sur plusieurs phases, et nous sommes heureux d'annoncer que nous ferons un pas de plus prochainement. En effet, le projet déposé à la MRC de Manicouagan au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro Québec a été accepté pour un montant de 86,888.46\$.

Ce projet permettra la création d'un environnement intergénérationnel accueillant et sécuritaire avec l'aménagement de modules de jeux, d'instruments de musique géants, de balançoires pour tous les âges, d'une toilette écologique adaptée et d'une station de réparation de vélo.

De plus, la Corporation Véloroute des Baleines intégrera un Pavillon afin d'y faire la promotion du vélo sur nos voies partagées et sur la boucle de la péninsule.

ÉLECTION MUNICIPALE DU 5 NOVEMBRE 2021

Pour ceux et celles qui désirent s'impliquer au sein du conseil municipal, prendre note que la période de dépôt des déclarations de candidature est du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021 à 16 h 30. Bonne réflexion !

En terminant, sachez que vous pouvez visionner ou consulter les séances sur notre site web sous l'onglet Municipalité et Greffe et administration.

<https://www.pointe-aux-outardes.ca/greffe-et-administration>

Faites-vous vacciner et soyez courtois sur la route !



Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

RAPPORT DU MAIRE

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER 2020

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur l'état financier de votre municipalité.

LE BUDGET 2020 A ÉTÉ UTILISÉ :

- 1) à l'administration générale de votre municipalité;
- 2) à la bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition;
- 3) aux différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au **31 décembre 2020**, révélaient des dépenses de **2 100 721 \$**, diminuant le surplus de **288 786 \$**, portant ainsi le surplus accumulé à **236 255\$**. La dette à long terme s'élevait à **274 800 \$** et les actifs immobilisés à **10 110 476 \$**.

Une partie des immobilisations a été subventionnée par les gouvernements et le surplus accumulé.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

- Maire : 8 403,72 \$ à titre de rémunération
 4 201,80 \$ à titre d'allocation
- Conseiller : 2 801,16 \$ à titre de rémunération
 1 400,64 \$ à titre d'allocation
- Maire suppléant : 2 801,16 \$ à titre de rémunération
 1 400,64 \$ à titre d'allocation

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et les bénévoles qui contribuent au bien-être et au développement de la communauté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Depuis peu, nous recevons des plaintes concernant la vitesse excessive et des dépassements effectués de façon non sécuritaire dans la municipalité. De plus, nous vous demandons de porter une attention particulière dans le secteur du chantier sur la rue Labrie.

Le conseil municipal vous invite à demander l'intervention de la Sûreté du Québec en leur donnant le plus d'informations possibles (le type et la couleur du véhicule et la plaque d'immatriculation), et ce, à chaque fois que vous êtes témoin qu'un conducteur roule à vive allure ou à une conduite dangereuse. Pour ce faire, veuillez composer le 310-4141 ou *4141.

Merci de votre attention et de votre collaboration qui sont primordiales pour le mieux-être de toute la population !

MISE À JOUR – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer des urgences, des bris majeurs, des rencontres d'informations municipales, de certaines activités de loisirs et culturelles, etc.

Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, la municipalité vous invite à procéder à l'inscription ou à la mise à jour de vos coordonnées.

- **VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?**
- **VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?**
- **VOUS AVEZ OMIS DE TRANSMETTRE VOS COORDONNÉES À LA MUNICIPALITÉ ?**

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE CONTACTÉ LA MUNICIPALITÉ ?

Sachez que vous pouvez le faire en tout temps, sur les heures régulières de bureau au 418-567-2203 ou par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca. De plus, soyez assurés que vos informations personnelles serviront uniquement à des fins municipales.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

***Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 5 juillet 2021 à 19h30***



La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



**Vous avez des questions pour le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :
danialh@pointe-aux-outardes.ca**

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES EST DÛ POUR LE 20 SEPTEMBRE PROCHAIN

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.

ÉLECTION 2021

LA VIE MUNICIPALE A BESOIN DE JEUNES ENGAGÉS

Des questions sur le rôle des personnes élues ou sur le processus de mise en candidature?

1 844 844-8466

jemepresente.gouv.qc.ca

Des gens de tous les horizons décident de poser leur candidature à un poste électif dans leur municipalité.

Aux élections municipales de 2021, présentez-vous si :

- Vous êtes intéressé(e) par le développement de votre communauté ;
- Vous souhaitez vous engager concrètement et faire entendre la voix de la nouvelle génération ;
- Vous êtes porteur d'idées nouvelles ;
- Vous souhaitez vivre une expérience professionnelle riche ;
- Vous désirez devenir un(e) agent(e) de changement.

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

Merci à Mme Claudine Coulombe, Mme Geneviève St-Laurent, Mme Lise Audet, M. Michel Bélanger, Mme Karine Fillion Aubut et M. Rudy Landry pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes vous souhaite de belles vacances estivales.



Pour connaître tous les détails : horaire, activités, etc. suivez-nous sur Facebook à : **Mdj le S.Q.U.A.T.**



**Un bel été à tous !
On se revoit en septembre !**

SERVICE DES LOISIRS

Juillet, chaleur, soleil, plage et activités extérieures sont à notre portée !

CAMP DE JOUR

Quarante (40) jeunes seront au camp cette année avec une équipe de quatre (4) animateurs et (1) coordonnatrice. Je peux vous prédire un bel été grâce à cette merveilleuse équipe. Voici les groupes ainsi que le nom attribué : 4 ans – *Elfes*, 5-6 ans – *Nains*, 7-8 ans – *Sorcier* et 9-11 ans – *Pirates*



Zuma (Stéphanie) sera à la coordination du camp pour une deuxième année.

Tik Tak (Sabrina)

Sushi (Capucine)

Toucan (Mathieu)

Clémentine (Alexandra)

Rappel à l'intention des parents d'élèves du camp de jour

Chaque matin, **VOUS DEVEZ ÉVALUER** l'état de santé de tous les membres de votre famille.

Vérifiez si votre enfant ou un des membres de votre famille présente au moins un de ces symptômes :

- Fièvre
- Perte soudaine du sens de l'odorat (sans obstruction nasale) avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Fatigue intense
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Vomissements
- Diarrhée

Si votre enfant ou un des membres de votre famille a au moins un de ces symptômes, vous **DEVEZ GARDER** votre enfant à la maison. Vous devez prévenir rapidement la direction du camp de la situation.

SEMAINE DU 5 AU 8 JUILLET sera la semaine du *Défi Tchîn-Tchîn* au camp ! Ce défi revient encore cette année. C'est une activité de sensibilisation qui fait la promotion d'une saine hydratation en encourageant, normalisant et valorisant la consommation d'eau auprès des jeunes dans les camps tout au long de la journée. Pour des idées d'activités rendez-vous au : <https://soifdesante.ca/maison/>



SEMAINE DU 26 JUILLET

Nous aurons le plaisir d'accueillir des invités surprises au camp de jour, et ce, pour le plus grand bonheur des enfants !

SOCCER, BASEBALL

Avec le déconfinement, nous avons pu relancer la pratique de nos sports. Par ailleurs, **les joueurs de baseball et de balles** sont déjà actifs depuis quelques semaines.



L'horaire est comme l'an passé les mardis et les jeudis à 18 h 15 pour les jeunes et à partir de 19 h 15 pour les adultes.

Pour le soccer, nous sommes toujours en démarche pour trouver une personne supplémentaire pour organiser et encadrer la pratique de l'activité. Merci de votre compréhension. Demeurez à l'affût de l'information sur la page Facebook et sur le site web de la Municipalité pour d'éventuelles annonces.



FRIGO COMMUNAUTAIRE

Le frigo communautaire installé l'été passé est toujours en fonction à l'entrée du Centre des loisirs. N'hésitez pas à aller déposer ou prendre des denrées !

MARCHÉ PUBLIC - PORTAIL D'ENTRÉE

Les exposants sont de retour depuis le 26 juin au portail à l'entrée de la municipalité. Les samedis vous pouvez rencontrer les artisans et les producteurs. Pour les journées du dimanche, c'est au tour des représentants de produits et des organismes pour des campagnes de financement. **Pour information et réservation d'un kiosque : 418-567-2203 poste 0.** Merci et au plaisir de vous rencontrer !

SERVICE D'URBANISME

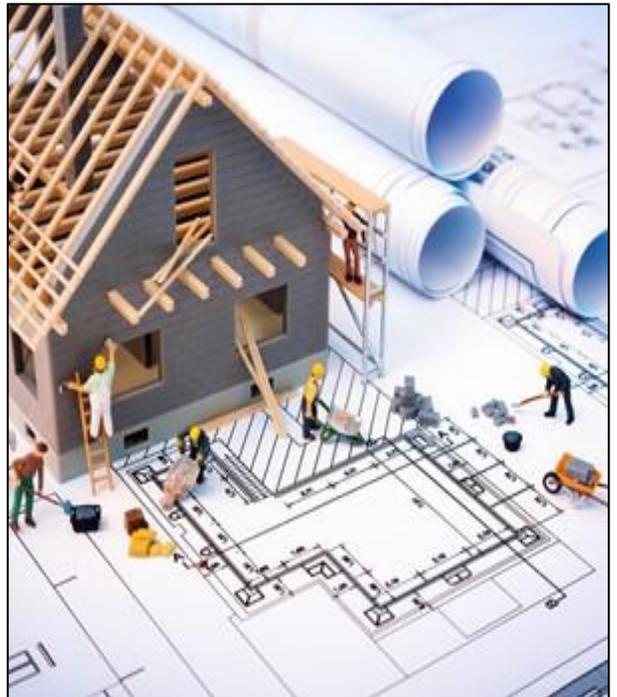
INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2021-2022
JUSQU'AU 31 MARS 2022



BÂTISSONS
DU MIEUX-
VIVRE

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



DERNIER RAPPEL : La municipalité invite les citoyens à enlever leur garage de toile qui se trouve sur leur propriété, et ce, dès que possible.

Car leur utilisation est permise jusqu'au 30 avril.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1^{er} juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, **soit : entre 18 h 00 et 22 h 00 :**

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
 VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
 VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

• ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**



Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemençer / réensemencer une nouvelle pelouse ou de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418-567-2203, **nous prévoirons une période à cet effet.**

VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LE SITE INTERNET :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au :
Chapitre III : Période d'interdiction totale

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

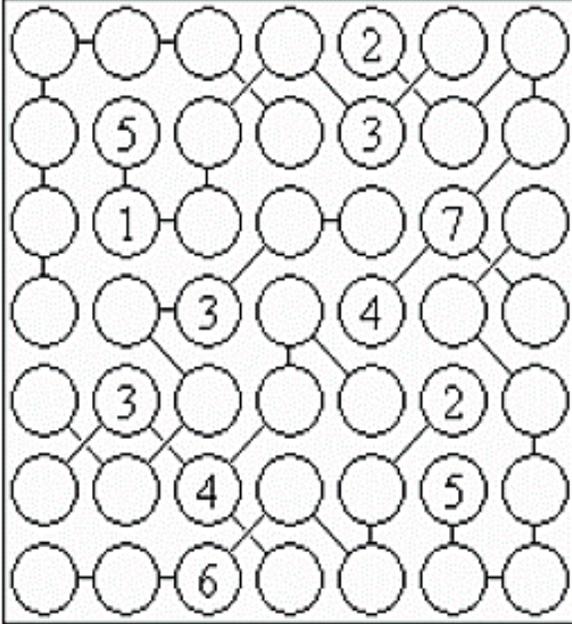
L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

JEUX - DIVERTISSEMENT

TROUVE LES 7 DIFFÉRENCES DANS LE DEUXIÈME DESSIN ET
COLORIE LE PREMIER



Chain Sudoku : Place les chiffres dans les ronds vides sans jamais avoir deux fois le même chiffre en horizontal, en vertical ou dans les mailles d'une chaîne.



Sudoku : Place les chiffres 1 à 9 et les lettres A-B et C

C		4		2		7			5		
		9		4						A	
	7	5	1	3				C		4	
	2		4	C		8	3	5		1	
5		B	9			A	1			3	8
1		8	A		2	5				9	
	8				B	C		9	1		3
3	A			1	5			2	8		4
	4		5	8	3		2	A		B	
	9		C				A	1	4	7	
	1						C		3		
		7			1	8		A			6

LE MOT ÉGARÉ

Le jeu est basé sur le même principe que celui du mot mystère conventionnel, sauf que c'est à vous de former la liste des mots qui se trouvent dans la grille. Pour vous faciliter la tâche, nous avons indiqué le nombre de lettres que contiennent tous les mots à repérer. Aussi, le thème donné est tout à fait respecté. À la fin, il ne vous restera que les lettres qui formeront le mot égaré

Liste des mots (nombre de lettres)

4 5 6 7 8

_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

THÈME : des animaux sauvages du Québec

C	A	R	I	B	O	U	L	O	U	P	C
R	L	E	T	T	O	M	R	A	M	O	L
A	A	T	D	R	A	N	E	R	Y	A	U
C	P	M	A	R	T	R	E	O	N	M	O
H	I	N	O	S	I	V	T	G	S	S	J
E	N	P	R	U	W	E	I	U	I	C	A
V	L	U	E	A	F	R	R	F	O	A	C
R	O	I	P	C	O	F	F	T	T	S	R
E	E	I	E	X	R	L	E	A	U	T	A
U	T	N	N	V	E	O	U	T	P	O	C
I	S	Y	N	U	R	P	P	Q	T	R	L
L	L	U	X	E	E	E	E	F	R	E	C

Mot égaré (9 lettres): _____

Réponse à la page : 30

CONSORTIUM DE RECHERCHE SUR LA POMME DE TERRE DU QUÉBEC

AVIS À LA POPULATION



**INTERDICTION
DE PENETRER
SUR LE SITE**

Nous désirons aviser la population qu'il est **strictement interdit à quiconque de pénétrer à l'intérieur de notre site, que ce soit pour une simple balade ou pour faire prendre l'air à vos chiens ou à vos chevaux.**

Sachez que tous les champs et les serres sont régis par la réglementation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et par le Programme de Certification du Québec. De plus, l'Agence Canadienne d'inspection des Aliments (ACIA) restreint le Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ) à des règles très strictes de désinfection et de circulation.

Le CRPTQ veut produire des pommes de terre de qualité pour l'ensemble du Québec ainsi qu'à l'international, c'est de la responsabilité de tous et de toutes de respecter les barrières physiques mises en place et les avis de restriction affichés sur l'ensemble du site.

De plus, il est également possible de perdre nos ententes de financement avec les ministères par un manque de vigilance de notre part. **Il serait dommage de mettre en péril les opérations du centre. Une fermeture due à une contamination aurait des conséquences importantes sur l'emploi et toute la population de Pointe-aux-Outardes.**

Merci de votre compréhension et de votre soutien.

L'équipe du CRPTQ.



CONSEIL PRATIQUE ANTI-TIQUES POUR VOTRE ANIMAL

Le beau temps est enfin de retour ! C'est le moment idéal pour aller vous promener en nature avec votre fidèle compagnon. Mais attention... Camouflée dans les hautes herbes ou les buissons, la tique attend le passage d'un animal pour s'agripper à sa fourrure à l'aide de ses nombreuses pattes, puis se nourrit en suçant son sang. Elle peut ainsi transmettre, entre autres, la maladie de Lyme. Prudence : cette maladie peut aussi affecter l'humain.

Chez le chien...

- 95 % des chiens infectés ne présentent aucun symptôme, mais peuvent être porteurs chroniques de la maladie ;
- 5 % des chiens infectés tombent malades (fièvre, anorexie, léthargie, atteintes rénales, etc.).

Chez le chat...

- Les chats peuvent être infectés, mais il n'existe aucune preuve, à ce jour, qu'ils développent une maladie des suites de l'infection.

Que faire si vous trouvez une tique accrochée à votre animal ?

- Enlever la tique sans délai puisque son retrait durant les premières heures, et même les premiers jours, pourrait prévenir la transmission de la maladie.
- Désinfecter la plaie.
- Se laver les mains.



Technique pour retirer correctement une tique

Avec une pince à bouts fins et recourbés si possible :

- Badigeonner avec de l'alcool.
- Attraper la tête le plus près possible de la peau.
- Tirer délicatement en effectuant un mouvement de rotation léger et une traction vers le haut (sans mouvement excessif).

Important : il ne faut pas laisser les pièces buccales dans la peau, ce qui prolonge l'irritation inutilement.

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE LORS D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR.



Différents équipements de plein air comme les réchauds, les chaufferettes, les poêles à cuisiner, etc., sont alors utilisés. Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone (CO), gaz toxique inodore, incolore, sans goût et indétectable par l'homme. Il est primordial, devant un potentiel danger d'intoxication au

CO, d'adopter des comportements sécuritaires et de se munir d'un avertisseur de CO.

Les sources de CO lors d'activités de plein air

Voici quelques exemples de sources potentielles de monoxyde de carbone:

- Les appareils de cuisson (poêle au butane, barbecue au propane, hibachi alimenté au charbon de bois, cuisinière, chauffe-plats, etc.);
- Les appareils de chauffage alimentés par un combustible (radiateur, chaufferette, poêle à bois ou au gaz, etc.) ;
- Les appareils ménagers alimentés par un combustible (réfrigérateur, chauffe-eau, etc.) ;
- Les autres équipements et outils alimentés par un combustible (lanterne, génératrice, compresseur, etc.) ;
- Les véhicules à moteur (motorisé, tout-terrain, motocyclette, motomarine, bateau, etc.).

Quoi faire si l'avertisseur de CO se déclenche ?

- Évacuez rapidement les lieux en sortant à l'extérieur ;
- Composez le 9-1-1 ;
- Ne réintégrez pas les lieux sans vous être d'abord assuré que ces derniers sont sécuritaires ;
- Déterminez la cause du déclenchement de l'avertisseur de CO et apportez les correctifs nécessaires en vous référant au besoin à une personne qualifiée.

Comportements sécuritaires à adopter

- Toujours suivre les directives du fabricant pour une utilisation sécuritaire de vos appareils ;
- Utilisez les appareils de cuisson portatifs à l'extérieur ;
- Pour réchauffer l'air ambiant, utilisez des appareils conçus spécifiquement à cet effet et assurez-vous qu'ils peuvent être utilisés à l'intérieur ;
- Assurez-vous d'une aération suffisante et adéquate ;
- Utilisez les outils et les autres équipements à moteur à combustion uniquement dans des espaces ouverts et bien ventilés (génératrice, etc.);
- Procédez à un entretien rigoureux de vos appareils de chauffage, de cuisson, etc.



Le saviez-vous ?

La flamme produite par la combustion du propane et du butane devrait être bleue.

L'apparition d'une flamme jaune, lumineuse ou de suie peut être une indication que la combustion du gaz est mauvaise ou incomplète et qu'il y a un risque de production de CO. Soyez attentifs !

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/monoxyde-plein-air.html>

MOTS MÉLANGÉS - Remplace les lettres en ordre afin de former un mot.
Le thème : **Animaux**

PLINA	_____	CUIELURE	_____
LOUPE	_____	DANGNOIR	_____
NICHE	_____	MICELA	_____
NACRAI	_____	CORTAGES	_____
APEUT	_____	ROIMADEDAR	_____
NINPOS	_____	DUPACAR	_____
INONPIGU	_____	RAUNOUTEE	_____
RALIGNES	_____	GROUTENSE	_____
MASGENE	_____		

Réponse à la page : 30

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (deux (2) façons de procéder)



- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

MOTS CACHÉS : THÈME – VOYAGE (12 lettres mélangées)

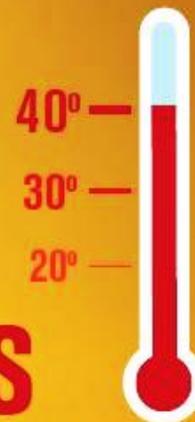
S	E	T	T	E	H	C	U	O	C	R	E	U
E	R	S	E	N	A	V	A	R	A	C	D	A
P	U	N	I	S	E	L	A	C	S	E	I	E
A	T	O	E	T	N	E	T	T	V	R	U	T
T	I	I	N	L	E	T	O	H	E	H	G	A
E	O	V	O	N	T	O	S	T	R	O	O	B
T	V	A	G	A	R	M	E	O	E	R	A	G
S	E	G	A	G	A	B	S	B	I	A	R	N
I	S	S	W	N	C	E	I	E	S	I	R	I
R	E	N	I	B	A	C	L	U	I	R	I	P
U	R	A	C	O	T	U	A	Q	O	E	V	M
O	R	E	E	S	R	E	V	A	R	T	E	A
T	R	O	P	O	R	E	A	P	C	E	E	C

COUCHETTES
CARAVANES
CROISIÈRE
TRAVERSEE
AÉROPORT
PAQUEBOT
TOURISTE
ARRIVÉE
AUTOCAR
BAGAGES
CAMPING
ESCALES
HORAIRE
VALISES

VOITURE
BATEAU
CABINE
ETAPES
AVION
CARTE
GUIDE
HOTEL
MOTEL
TENTE
TRAIN
WAGON
GARE



Réponse à la page : 30



Il fait très CHAUD!

Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant de moins de 5 ans peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous :

-  de lui faire boire de l'eau régulièrement et si possible l'équiper d'une gourde ;
-  de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée ;
-  de lui faire prendre un bain frais aussi souvent que nécessaire ;
-  de lui faire passer quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais ;

-  de planifier ses activités extérieures idéalement avant 10 h et après 16 h ;
-  de l'habiller avec des vêtements légers ;
-  de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.

Pour le bébé allaité, offrir le **sein à la demande**. Il est tout à fait normal qu'il tète plus souvent.

Pour le bébé nourri aux préparations commerciales pour nourrisson, en offrir **plus souvent**. Pour le bébé de plus de six mois, offrir de l'eau en **petites quantités** après ou entre les boires.

Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

Signes importants à surveiller :

- moins d'urine et urines foncées ;
- peau, lèvres ou bouche sèches ;
- maux de tête, vomissements ou diarrhée ;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge ;
- yeux creux et cernés ;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal) ;
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion ;
- difficulté à respirer ;
- somnolence, sommeil prolongé et difficulté à se réveiller.

L'enfant présente un ou plusieurs de ces signes ? Vous avez des questions sur sa santé ?
Appelez Info-Santé en composant le **811** ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.

Pour en savoir plus : [Québec.ca](http://Quebec.ca)

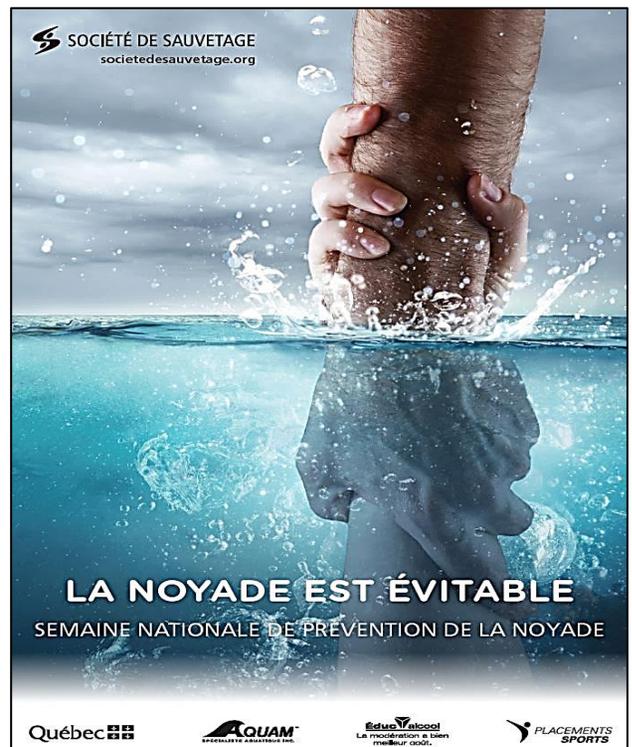
SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA NOYADE

La Société de sauvetage est fière de lancer la *Semaine nationale de prévention de la noyade* du 18 au 24 juillet 2021.

Cette année nous vivons une situation exceptionnelle qui risque de changer la façon dont nous profiterons de nos plans d'eau cet été. La sécurité nautique et aquatique demeure plus que jamais au cœur des préoccupations. En amont de cette période, que nous espérons tout de même chaude et ensoleillée, il est important de rappeler les différents messages de prévention.

La 28^e Semaine nationale de prévention de la noyade aura comme thématique **La noyade est évitable**. En adoptant et en prônant l'adoption de comportements sécuritaires de même qu'en diffusant les messages de prévention, tout le monde peut contribuer à favoriser les interactions sécuritaires avec l'eau et ainsi réduire le nombre de noyades au Québec.

Adoptez un comportement sécuritaire et restez vigilant lors de vos escapades en rivière. Soyez conscient des risques. Au Québec, 41% des noyades surviennent en rivière.



Piscine résidentielle. Il ne faut que quelques secondes à un enfant pour accéder à la piscine de la cour arrière et y perdre la vie. Une piscine ou un spa sécuritaires, c'est ce qui permet d'avoir une baignade parfaite !

Portez votre vêtement de flottaison individuel (VFI) lors d'activités récréatives. En canot, en kayak ou pendant toute autre activité, personne n'est à l'abri d'une chute accidentelle dans l'eau.

Sources : <http://societedesauvetage.org/snpn/>

<http://societedesauvetage.org/4-conseils-pour-un-comportement-securitaire-lors-de-vos-activites-en-riviere/>

Repère les mots reliés à la sécurité nautique dans les lettres ci-dessous. Avec les lettres restantes, tu découvriras la phrase cachée!



D	I	O	R	F	L	O	T	T	A	I	S	O	N	P	O
R	T	E	E	D	A	L	A	B	N	O	Y	A	D	E	R
E	M	B	A	R	C	A	T	I	O	N	Z	V	O	I	A
E	G	A	S	S	I	T	N	E	R	P	P	A	V	T	P
R	E	V	T	N	E	M	E	P	I	U	Q	E	E	S	P
T	N	O	I	T	A	T	N	E	M	E	L	G	E	R	R
E	I	D	E	S	E	C	U	R	I	T	E	F	L	E	O
E	A	O	U	T	I	L	I	S	A	T	I	O	N	G	U
G	P	S	U	R	V	I	E	G	I	L	E	T	T	N	V
A	O	T	A	R	E	H	C	A	T	T	A	I	S	A	E
T	C	O	N	I	V	O	I	L	I	E	R	N	D	R	I
E	N	F	I	L	E	R	E	X	C	U	R	S	I	O	N
V	V	I	T	N	E	M	E	R	I	V	A	H	C	D	U
U	E	T	I	V	I	T	C	A	E	E	L	L	I	A	T
A	L	L	N	O	I	T	A	T	A	N	A	G	E	R	E
S	E	C	N	A	S	I	A	L	P	B	A	T	E	A	U

Activité

Apprentissage

Approuvé

Attacher

Balade

Bateau

Chavirement

Copain

Embarcation

Enfiler

Équipement

Excursion

Flottaison

Froid

Gilet

Nager

Natation

Noyade

Orange

Plaisance

Règlementation

Rive

Sauvetage

Sécurité

Survie

Taille

Utilisation

Voilier

PHRASE CACHÉE :

Réponse à la page : 30

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CALENDRIER

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

JUILLET				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

 **Ordures : lundis**
 **Recyclage : vendredis**

 **Installations fermées : le 1^{er} juillet**

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

-  Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
-  Feuilles, enveloppes, sacs de papier
-  Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
-  Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 7

-  Bouteilles
-  Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
-  Bouchons et couvercles de plastique
-   6
-  Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

-  Bouteilles, contenants, pots
-  Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

-  Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
-  Boîtes de conserve, couvercles
-  Cannelles métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm



VOUS DÉMÉNAGEZ?



IMPORTANT

LE BAC DE RÉCUPÉRATION NE DÉMÉNAGE PAS

Chaque bac appartient à la Régie. Il est numéroté et associé à l'adresse de résidence.

APPORTEZ VOS SURPLUS À L'ÉCOCENTRE

- APPAREILS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES
- RÉSIDUS DE PEINTURE/PRODUITS DANGEREUX (RDD)
- BOÎTES DE CARTON
- MEUBLES, RÉFRIGÉRATEURS, LAVEUSES, SÈCHEUSES, ETC.
- RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

ACHETEZ SECONDE MAIN AU MAGASIN DE RÉEMPLOI PHASE 2

- ARTICLES DÉCORATIFS, MEUBLES, VAISSELLE
- COLLECTION ÉCORESPONSABLE
- QUINCAILLERIE, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- PEINTURE RÉCUPÉRÉE, HUILES ÉCOLOGIQUES



**VOUS CHERCHEZ À RÉDUIRE
VOS DÉCHETS? GAGNER DU
TEMPS ET DE L'ARGENT?**

HERBICYCLEZ

L'herbicyclage c'est quoi ?

Le gazon coupé laissé sur place qui se décompose à même le sol.

POURQUOI LE FAIRE ?

AMÉLIORE LA SANTÉ DE VOTRE GAZON

RÉDUIT L'ACHAT D'ENGRAIS, D'HERBICIDES ET PESTICIDES

LIMITE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

PERMET DE GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT



RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

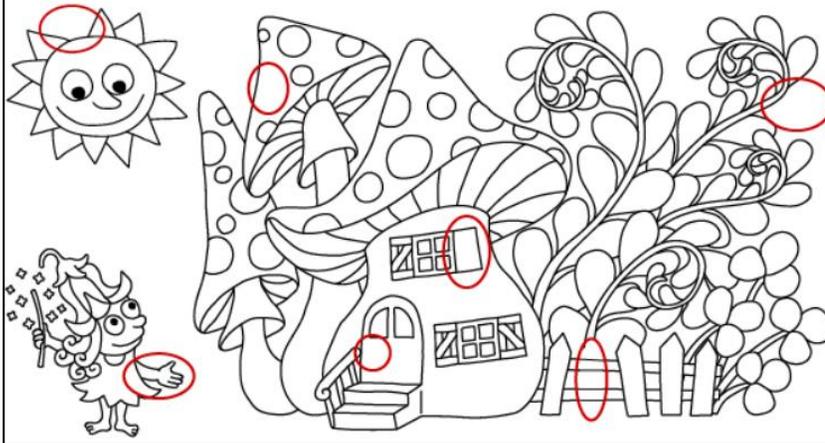
RÉPONSE **PHRASE CACHÉE**

RÉPONSE **MOTS CACHÉS** - Voyage

Portez votre veste de flottaison individuelle

RÉSERVATIONS

RÉPONSE **7 DIFFÉRENCES**



RÉPONSE **MOTS MÉLANGÉS**

LAPIN	ECUREUIL
POULE	RAGONDIN
CHIEN	LIMACE
CANARI	ESCARGOT
TAUPE	DROMADAIRE
PINSON	CRAPAUD
PINGOUIN	ETOURNEAU
SANGLIER	ESTURGEON
MESANGE	

RÉPONSE **CHAIN SUDOKU**

1	7	5	6	2	4	3
4	5	7	2	3	6	1
3	1	2	4	5	7	6
6	2	3	7	4	1	5
7	3	1	5	6	2	4
2	6	4	3	1	5	7
5	4	6	1	7	3	2

RÉPONSE **SUDOKU CHIFFRES - LETTRES**

C	B	4	3	2	A	7	9	6	5	8	1
2	6	9	8	4	C	1	5	3	7	A	B
A	7	5	1	3	8	B	6	C	9	4	2
7	2	6	4	C	9	8	3	5	B	1	A
5	C	B	9	6	4	A	1	7	2	3	8
1	3	8	A	7	2	5	B	4	6	9	C
6	8	2	7	A	B	C	4	9	1	5	3
3	A	C	B	1	5	9	7	2	8	6	4
9	4	1	5	8	3	6	2	A	C	B	7
8	9	3	C	B	6	2	A	1	4	7	5
B	1	A	6	5	7	4	C	8	3	2	9
4	5	7	2	9	1	3	8	B	A	C	6



MOT ÉGARÉ

carcajou, caribou, castor, cerf, chevreuil, coyote, lapin, lièvre, loup, loutre, lynx, marmotte, martre, mouffette, orignal, ours, porc-épic, putois, renard, renne, siffleux, taupe, vison, wapiti

Réponse : rat musqué

TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE JUILLET

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0031	0.9		16	0604	3.2	
	0648	3.0			1227	0.6	
TH	1320	0.8		FR	1842	2.9	
JE	1928	2.7		VE			
2	0135	1.0		17	0048	0.8	
	0744	2.8			0658	3.0	
FR	1411	0.9		SA	1317	0.7	
VE	2026	2.8		SA	1937	3.0	
3	0246	1.1		18	0156	0.8	
	0845	2.6			0759	2.8	
SA	1502	1.0		SU	1412	0.7	
SA	2125	2.8		DI	2038	3.1	
4	0358	1.1		19	0311	0.8	
	0950	2.4			0910	2.6	
SU	1553	1.1		MO	1513	0.8	
DI	2222	2.9		LU	2143	3.2	
5	0502	1.0		20	0426	0.7	
	1053	2.4			1023	2.6	
MO	1643	1.1		TU	1617	0.7	
LU	2313	3.0		MA	2248	3.4	
6	0557	0.9		21	0535	0.5	
	1147	2.4			1131	2.6	
TU	1729	1.0		WE	1719	0.6	
MA	2359	3.2		ME	2349	3.6	
7	0644	0.8		22	0636	0.3	
	1233	2.4			1231	2.7	
WE	1812	0.9		TH	1817	0.5	
ME				JE			
8	0042	3.3		23	0046	3.8	
	0724	0.7			0730	0.2	
TH	1315	2.5		FR	1325	2.8	
JE	1852	0.8		VE	1912	0.4	
9	0121	3.4		9	0121	3.4	
	0801	0.6			0801	0.6	
FR	1353	2.6		FR	1353	2.6	
VE	1931	0.7		VE	1931	0.7	
10	0159	3.5		10	0159	3.5	
	0836	0.5			0836	0.5	
SA	1430	2.6		SA	1430	2.6	
SA	2010	0.7		SA	2010	0.7	
11	0236	3.6		11	0236	3.6	
	0911	0.5			0911	0.5	
SU	1507	2.7		SU	1507	2.7	
DI	2049	0.6		DI	2049	0.6	
12	0314	3.6		12	0314	3.6	
	0946	0.4			0946	0.4	
MO	1545	2.8		MO	1545	2.8	
LU	2129	0.6		LU	2129	0.6	
13	0353	3.6		13	0353	3.6	
	1023	0.4			1023	0.4	
TU	1625	2.8		TU	1625	2.8	
MA	2211	0.6		MA	2211	0.6	
14	0433	3.5		14	0433	3.5	
	1102	0.4			1102	0.4	
WE	1707	2.8		WE	1707	2.8	
ME	2257	0.7		ME	2257	0.7	
15	0517	3.3		15	0517	3.3	
	1143	0.5			1143	0.5	
TH	1752	2.9		TH	1752	2.9	
JE	2349	0.7		JE	2349	0.7	
24	0138	3.9		24	0138	3.9	
	0819	0.1			0819	0.1	
SA	1414	2.9		SA	1414	2.9	
SA	2002	0.3		SA	2002	0.3	
25	0227	4.0		25	0227	4.0	
	0904	0.1			0904	0.1	
SU	1500	3.0		SU	1500	3.0	
DI	2050	0.2		DI	2050	0.2	
26	0314	3.9		26	0314	3.9	
	0946	0.1			0946	0.1	
MO	1544	3.1		MO	1544	3.1	
LU	2136	0.3		LU	2136	0.3	
27	0358	3.8		27	0358	3.8	
	1027	0.2			1027	0.2	
TU	1627	3.0		TU	1627	3.0	
MA	2221	0.4		MA	2221	0.4	
28	0441	3.6		28	0441	3.6	
	1106	0.4			1106	0.4	
WE	1709	3.0		WE	1709	3.0	
ME	2307	0.5		ME	2307	0.5	
29	0524	3.3		29	0524	3.3	
	1144	0.6			1144	0.6	
TH	1753	3.0		TH	1753	3.0	
JE	2355	0.7		JE	2355	0.7	
30	0607	3.0		30	0607	3.0	
	1223	0.8			1223	0.8	
FR	1839	2.9		FR	1839	2.9	
VE				VE			
31	0050	0.9		31	0050	0.9	
	0655	2.7			0655	2.7	
SA	1305	0.9		SA	1305	0.9	
SA	1929	2.8		SA	1929	2.8	

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Site web : www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur **est le 20 de chaque mois.**

